

Une réunion exceptionnelle s'est tenue le 14 novembre 2018. Elle avait pour objet l'accord constitutif de l'OPCO.

L'OPCO de demain qui succédera à l'OPCA FAFIEC devrait rassembler plusieurs branches : les bureaux d'études (847 000 salariés), Assurances (201 000 salariés) et experts-comptables (135 000 salariés). Les banques réfléchissent encore à la participation à cette co-construction.

L'objectif que nous poursuivons est simple : répondre aux besoins de formation des salariés. Et cette co-construction pour nous n'a que ce but. D'où un réel souci d'efficacité. Et de ce point de vue la complémentarité OPCABAIA (OPCA des Banques et Assurances), FAFIEC (OPCA de notre branche) est un atout non négligeable. La volonté de la branche de l'expertise-comptable d'être partie prenante de cette construction est un élément positif au regard des enjeux d'aujourd'hui.

Cette réunion a été très constructive. Elle nous a permis de travailler à des propositions paritaires communes à soumettre pour être modifiées et/ou enrichies à l'ensemble des branches concernées. Il en a été de la structure même de l'OPCO dans l'articulation Conseil d'Administration/Assemblée Générale/Bureau/Commissions Paritaires Transversales et Sections Paritaires Professionnelles.

Nous avons donc décidé du nombre de représentants au Conseil d'Administration (CA) de l'OPCO (une fourchette), des modalités de la composition du CA. Nous avons prévu un mandat de 4 ans et un âge limite de 70 ans pour être désigné. Les votes de décision du CA se feront à la majorité de chaque collègue.

Nous avons ainsi mieux cerné, quant à leur objectif, les commissions paritaires transversales.

Nous attendons maintenant un projet d'accord qui serait soumis à toutes les parties, et ce d'autant que l'ensemble des organisations syndicales et patronales semble, pour le moment, sur la même longueur d'ondes.

Dans notre dernier bulletin, nous avons affirmé que la CFDT et la CGC avaient signé l'accord concernant le contrat à durée déterminée d'usage pour les foires et salons et palais des congrès. Ce n'est pas le cas.

A ce jour, aucune organisation syndicale n'a signé cet accord.

Afin de mettre toutes les chances de notre côté pour la construction de cet OPCO, la Fédération travaille avec les camarades de Banques et Assurances, simplement parce que nous savons que la création de cet OPCO est un enjeu pour l'ensemble des branches concernées.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « BE »



Pour nous aider dans la négociation, adhérez ou faites adhérer à la CGT !

Nom : Prénom :
Entreprise : Fédération :
Téléphone : Courriel :@.....

A retourner à la Fédération CGT des Sociétés d'Etudes à l'adresse ci-dessous

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes